



# Votre partenaire professionnel pour les programmes AOP/IGP

Nr. 80



## Communication transparente et claire avec des interlocuteurs compétents

La transparence est pour nous une valeur centrale, et ceci dans toutes les phases d'une collaboration :

- offre avec description détaillée et complète des prestations, audits d'éventuels sous-traitants inclus ;
- tous les coûts d'audit, certification et direction de programme y compris les frais sont présentés de manière compréhensible ;
- les prestations de direction de programme sont présentés de manière détaillée ;
- rapports d'audit concis, réduits à l'essentiel.

Les interlocuteurs de ProCert connaissent au mieux les programmes AOP & IGP. Ils connaissent vos besoins et attentes par leur expérience dans d'autres programmes.

## Références impressionnantes

ProCert certifie avec l'IGP Viande des Grisons depuis 1999 le premier programme IGP autorisé en Suisse. Aujourd'hui, ProCert s'occupe en tout de 24 programmes, sans aucun soutien étatique. Parmi ceux-ci figurent les 13 programmes enregistrés jusqu'ici : AOP Rheintaler Ribelmais (2<sup>e</sup> enregistrement comme AOP en Suisse), AOP Sbrinz, AOP Werdenberger Sauerkäse/Bloderkäse, AOP Cardon épineux genevois, AOP Poire à Botzi (certifié auparavant par l'OIC), IGP Viande des Grisons, IGP St-Galler Bratwurst / St-Galler Kalbsbratwurst, IGP Glarner Kalberwurst. IGP Zuger Kirschtorte ainsi que les deux programmes IGP Charcuterie vaudoise, IGP Saucisson vaudois et IGP Saucisse aux choux vaudoise et les 3 IGP pour des spécialités appenzelloises : Appenzeller Mostbröckli, Appenzeller Pantli und Appenzeller Siedwurst.

En ce moment 6 autres programmes AOP ou IGP sont en phase d'enregistrement : AOP Cuchaule, 2 AOP de l'Interprofession Charcuterie vaudoise, AOP Tilsiter, AOP St. Galler Alpkäse et AOP Bündner Bergkäse.

En outre, ProCert est clairement le numéro 1 pour des programmes de droit privé comme p. ex. IP-Suisse (y c. TerraSuisse),

Suisse Garantie des marques régionales, SwissGAP, GlobalGAP avec plus de 1500 clients satisfaits au niveau du commerce et de la transformation.

ProCert a aussi participé pour la plupart des standards de manière prépondérante à l'élaboration de ces programmes et les a conduits avec succès à la certification.

## Rapport qualité-prix attractif grâce à une attitude professionnelle

Grâce à notre grande expérience et à notre équipe dirigeante professionnelle, qui est restée inchangée depuis 1998, nous sommes en mesure de vous offrir des conditions attractives.

La plus grande partie du budget concerne les audits chez le client et non la direction du programme et les certifications, lesquelles sont gérées de manière performante dans une petite équipe de professionnels de la certification.

Les budgets que nous proposons sont tout à fait concurrentiels même sans participation financière de tiers (p. ex. cantons). Cela est dû à une très bonne organisation, des méthodes de travail expéditives et pragmatiques ainsi qu'à l'absence de coûts cachés.

## Auditeurs compétents issus de votre secteur d'activité

ProCert travaille avec des auditeurs qui connaissent votre secteur et qui peuvent donc très bien répondre aux questions importantes. Les auditeurs de ProCert sont sélectionnés de manière rigoureuse. Rigueur sur le fond, mais aussi humanité, équité et correction, globalité et traçabilité, telles sont les valeurs de la philosophie d'audit de ProCert.

## Réseau fort avec (presque) tous les organismes d'inspection du secteur agricole et agro-alimentaire

Depuis plus de 14 ans, ProCert collabore avec succès avec des organismes tiers ou dits de sous-traitance. Parmi ceux-ci se trouvent tous les organismes de contrôle cantonaux et régionaux agricoles ainsi que la plupart des anciens services d'inspection laitière.

## **Orientation claire vers la valeur ajoutée et les clients**

Les auditeurs connaissent leur métier. Une base importante pour le succès commun. Et nous recherchons des solutions pragmatiques, p. ex. pour organiser les dégustations de manière à ce que le plus grand profit possible soit généré avec un investissement minimal. Nous nous efforçons constamment de trouver des solutions optimales et avantageuses surtout pour les petites et très petites exploitations.

## **Partenaire crédible aussi auprès de la Confédération et des cantons**

Divers cantons collaborent aujourd'hui avec ProCert et consultent ProCert pour des questions d'application. ProCert est un partenaire actif et critique de l'OFAG pour des questions concernant la législation sur les AOP/IGP et son application.

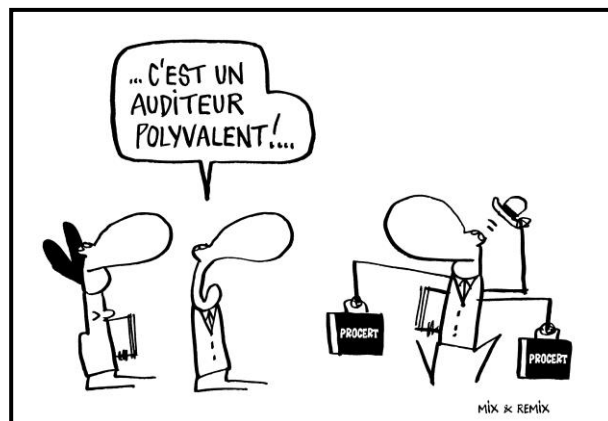
## **Stabilité et flexibilité de ProCert**

Présent sur le marché avec succès depuis 1996 et très fortement spécialisé dans la chaîne des produits alimentaires, ProCert est entre les mains de ses auditeurs dirigeants. Le responsable des AOP/IGP, Raphael Sermet, est l'un de ces associés. Par conséquent, en tant qu'entrepreneurs nous sommes hautement motivés et engagés et nous nous investissons sans réserve pour vous.

Une équipe dirigeante petite et compétente garantit que les décisions et mesures nécessaires seront prises rapidement afin que vous, en tant que client, puissiez attendre en tout temps une réponse rapide et compétente à vos questions.

## **Synergies avec d'autres standards**

ProCert s'efforce constamment de couvrir tous les standards dans le secteur agro-alimentaire afin d'offrir des audits polyvalents à ses clients. Dans certaines entreprises, ProCert réalise des audits pour plus de 6 standards ! Nous pouvons sans problème vous proposer conjointement les audits AOP, Bio Suisse, Montagne et Alpage, Suisse Garantie, DLR, BRC, IFS, ISO 22000, FSSC, ISO 9001 & 14001, etc.



## **Réseau international et reconnaissance**

Grâce à notre réseau international avec nos partenaires à l'étranger, nous sommes informés au mieux des tendances internationales. ProCert est également accrédité entre autre chez Nestlé comme l'un des seulement 6 organismes de certification dans le monde pour FSSC et le Quality Management System de Nestlé. Ceci grâce à la haute spécialisation de ProCert dans le secteur agro-alimentaire.

Si vous avez des questions ou souhaitez d'autres informations, Raphael Sermet, directeur des programmes réglementés ([r.sermet@procert.ch](mailto:r.sermet@procert.ch), tél. direct 031 560 67 69), se tient volontiers en tout temps à votre disposition.